



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.1

Numéro de la demande : 2018-5595
Demande : Modification de l'étiquette du produit – Augmentation de la dose d'application
Produit : Kathon 886 MW 1.5% Biocide
Numéro d'homologation : 19830
Principe actif (p.a.) : 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one
Numéro de document de l'ARLA : 3062785

But de la demande

La présente demande visait à augmenter la dose d'utilisation du Kathon 886 MW 1.5% Biocide comme agent de conservation des fluides pour l'usinage des métaux.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation sanitaire

Les études toxicologiques soumises ont été évaluées. Il a été déterminé que les nouveaux renseignements n'auraient pas d'incidence sur la valeur toxicologique de référence précédemment établie pour l'utilisation dans l'évaluation quantitative des risques de sensibilisation cutanée pour cette combinaison de principes actifs.

Aucun risque préoccupant de sensibilisation cutanée n'a été décelé pour les travailleurs manipulant des fluides pour l'usinage des métaux traités à la dose maximale de 15 ppm indiquée sur l'étiquette pour le 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et le 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one.

Aucune évaluation de l'exposition alimentaire n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation environnementale

Aucune nouvelle donnée environnementale n'a été soumise à l'appui de cette demande ni n'est requise. Aucun risque supplémentaire pour l'environnement n'est attendu de l'augmentation de la dose maximale d'utilisation du Kathon 886 MW 1.5% Biocide.

Évaluation de la valeur

Aucun renseignement sur la valeur n'était nécessaire pour étayer

l'augmentation de la dose d'utilisation maximale par rapport à ce qu'elle était avant la réévaluation (RRD2005-11, *5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone et 2-Méthyl-3(2H)-isothiazolone*), car le produit avait précédemment démontré une valeur acceptable à cette dose.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné les renseignements fournis et estimé que ceux-ci étaient suffisants pour augmenter la dose d'utilisation du Kathon 886 MW 1.5% Biocide comme agent de conservation du latex.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2873262	1984, Human Repeat Insult Patch Test with Kathon CG 100ppm active ingredient, DACO: 4.6.6
2873263	1984, Repeated Insult Patch Test with Kathon CG 50ppm Active Ingredient, DACO: 4.6.6
1645301	2008, 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one/2-methyl-4-isothiazolin-3-one (3:1): The Effects of Vehicle on the Sensitization Potential of the Biocidal Active and Evaluation of Post-Application Exposure, DACO: 5.6, 5.7

Renseignements supplémentaires – publiés

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2703752	2011, US EPA Exposure Factor Handbook, DACO: 5.14

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9